



République française

VILLE DE CORMEILLES-EN-PARISIS

DÉCISION DU MAIRE

D.M. n°2024-100 : Avenant 1 de transfert des marchés n°01-2020 (lot 1) et n°02-2020 (lot 2) à la société ARVAL SERVICE LEASE

Le Maire de Cormeilles-en-Parisis,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment en ses articles L. 2122-18, L. 2122-21 6° et L. 2122-22 4°,

Vu le Code de la commande publique, notamment en ses articles L. 1111-3, L. 2123-1, L2124-2,

Vu la délibération n° 2022-15 en date du 10 février 2022, par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, et pour la durée de son mandat une partie de ses attributions, en le chargeant notamment de prendre toute décision concernant la préparation, la passation l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence en date du 31 octobre 2019 pour un marché de location longue durée de véhicules pour le fonctionnement des services municipaux,

Vu la notification, le 13 février 2020, des lots n°1 (véhicules particuliers et fourgonnettes) et n°2 (fourgons) à la société PUBLIC LOCATION LONGUE DURÉE (PLLD) pour une durée de 72 mois après la plus tardive des dates de livraison,

Vu l'opération de restructuration du Titulaire impliquant un transfert des contrats entre ce dernier et la société ARVAL SERVICE LEASE,

Considérant la nécessité de prendre acte de ce transfert qui prendra effet le 1^{er} octobre 2024,

DÉCIDE :

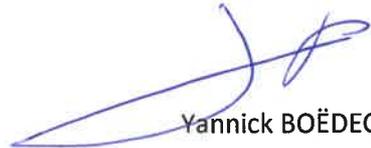
DE SIGNER l'avenant 1 portant transfert du marché n°01-2020 et 02-2020 de location longue durée de véhicules pour le fonctionnement des services municipaux à la société ARVAL SERVICE LEASE,

TRANSMET la présente décision municipale à Monsieur le Sous-Préfet.

La présente décision municipale sera inscrite au registre des décisions municipales.

Fait à Cormeilles-en-Parisis, le 10/06/2024

Le Maire,
Président de la Communauté d'Agglomération du Val Parisis,
Vice-président du Conseil Départemental du Val d'Oise


Yannick BOËDEC



Publié sur le site internet le 12 JUIN 2024